

La revue des ressources

-- Ecritures & Critiques - Littérature et Internet --

Littérature et
Internet



Du lyber : Entretien avec Michel Valensi

Bernard Gauthier
lundi 5 septembre 2005

Michel Valensi dirige les éditions de l'éclat ; éditeur indépendant et intransigeant, il développe, au travers du concept du lyber, une approche audacieuse et novatrice de l'internet culturel.

Revue des ressources : pourriez-vous évoquer votre parcours, et ce qui vous a conduit à créer une maison d'édition spécialisée dans le domaine de la philosophie ?

L'éclat a été créé en 1985 à Paris, et "voyage" depuis d'adresse en adresse. La spécialisation (qui n'est pas "stricte") s'est imposée, dès lors qu'il s'est agi de donner à cette activité une dimension professionnelle. J'ai dû "renoncer" partiellement à la collection de littérature, du fait des très faibles résultats de ventes, et des difficultés à "informer" le public littéraire de nos publications. Si, dans le domaine de la philosophie, le public reste encore relativement "autonome" et curieux des publications nouvelles, j'ai l'impression que le public littéraire subit plus fortement la pression médiatique, qui réduit chaque jour la vie du livre en librairie. A la première collection "philosophie imaginaire" sont venues s'ajouter différentes autres collections, plus strictement philosophiques (comme "tiré à part" que dirigeait Jean Pierre Cometti, ou "Polemos", consacrée à la pensée grecque, ou encore la "Bibliothèque des sources hébraïques" à l'initiative de Charles Mopsik, qui parle à juste titre de "souci philosophique"). Disons que l'éclat s'est peu à peu attaché au "souci de la philosophie", en plus de ses soucis chroniques d'argent.

Quand avez-vous créé les éditions de l'éclat ? Pourriez-vous nous parler de vos choix éditoriaux, du nombre de titres publiés, de leur diffusion ?

L'idée de départ était celle du mélange des genres. Une collection de philosophie intitulée "philosophie imaginaire" en hommage aux *Vies imaginaires* de Marcel Schwob, et une collection de littérature intitulée "Paraboles". Publier de la philosophie qui ait, comme je l'ai déjà dit, le "souci de la littérature" et inversement. Cette démarche s'est petit à petit concentrée autour de la première collection, avec toujours cette volonté de faire entrer dans la catégorie "philosophie" des auteurs qu'à priori l'on n'attendait pas. Stéphane Mallarmé est l'exemple le plus "flagrant". L'autre piste, atavique celle-là, c'était la Méditerranée ; d'autant que l'idée qu'il existe des philosophes italiens ou espagnols n'avait pas véritablement effleuré l'édition française. Il ne s'agissait pas pour autant dans mon esprit de territorialiser la philosophie, mais de signaler une spécificité de la Méditerranée dans le domaine de la philosophie. Spécificité originelle, d'ailleurs même si la question encore une fois n'était pas tant celle du territoire que de l'idée de la Méditerranée et à ce titre, on peut considérer Nietzsche, dont j'ai publié deux inédits, comme un philosophe méditerranéen. De plus, "autour" de la méditerranée, nous pouvions également explorer des territoires qui me tenaient particulièrement à coeur, à savoir, la pensée juive et l'Islam (dans sa version soufie) qui sont côte à côte, "épaule contre épaule", dans ce catalogue. Outre "philosophie imaginaire", qui regroupe toutes ces "tendances" et a actuellement 39 titres, et "Polemos", consacré à la Grèce, comme je vous l'ai dit, il y a une nouvelle collection que j'ai intitulé "Premier secours" et qui est consacré, plus ou moins, aux utopies. "Premier secours" se voulait une boîte à outils de réflexion à la fois sur les nouveaux médias et les expériences utopiques contemporaines. C'est très vague, sans doute, mais la collection se construit petit à petit et son identité s'affirme avec les titres qui paraissent. Je publie encore quelques titres (très rares) dans la collection "Paraboles", et récemment deux volumes d'un très grand écrivain et poète israélien, Yéhuda Amichai, disparu en 2000. La "Bibliothèque des sources hébraïques" vit de manière un peu fantomatique (je ne rentrerai pas dans les détails), mais des titres consacrés au judaïsme paraissent sous la même couverture sans plus porter la mention du nom de la collection et d'autres sont en préparation. La collection "tiré à part", consacrée (en partie) à la philosophie analytique s'est arrêtée d'un commun accord avec Jean Pierre Cometti qui la dirigeait.

Vous avez créé un site internet : depuis combien de temps existe-t-il ? Quels en sont les objectifs ?

Le site existe depuis avril 2000. Il est né à l'occasion de la publication de l'anthologie : *Libres enfants du savoir numérique* (mars 2000) préparée par Olivier Blondeau et Florent Latrive. Ce livre qui explore le "territoire du libre" dans le domaine des logiciels et des expressions culturelles, est également à l'origine du projet lyber. C'est en fait pour mettre en pratique l'idée du lyber que j'ai créé le site des éditions, qui s'appelle d'ailleurs : lyber-eclat.net, et pas seulement éclat. J'aurais bien du mal à définir une "approche générale de l'outil internet", mais il est probable que si Internet ne devait être qu'un vaste supermarché, nous irions vers une catastrophe de plus. Le hacking est là qui veille même si la vision d'un camp retranché de l'information et du savoir n'est pas non plus très réjouissante. Ce que suggère le net, c'est une idée de la "gratuité" que les marchands de produits culturels (excusez l'expression) pourraient saisir au vol, et penser, penser, penser...

Quel a été le point de départ de l'initiative du Lyber ? Comment s'est-elle précisée et définie ?

Ça commence par une réflexion sur la question du "prêt payant" en bibliothèque. De tous les combats qu'a menés Jérôme Lindon, je ne suis pas sûr que celui-ci ait été le plus juste. S'il y a un véritable problème de la lecture en France et de l'économie de l'édition, le prêt payant en bibliothèque ne contribuera certainement pas à le résoudre. L'édition est plus malade de la surenchère marchande que de la gratuité du prêt en bibliothèque. Et j'avais fait l'hypothèse (contre toute raison) que la gratuité pouvait être un moyen de résoudre certains problèmes de l'édition, laquelle, au contraire préférerait s'enfoncer dans son "mal". (Je parle bien entendu ici d'édition et non de commerce de papier. Il se trouve que l'éditeur vend également du papier, mais nombre de vendeurs de papier ne sont pas (forcément) des éditeurs.) Le lyber était le moyen de réintroduire dans l'entité "livre" sa part de don, de gratuité, et je m'efforçais de le faire également dans une perspective commerciale, puisqu'il s'agissait de "responsabiliser" les lecteurs et de les amener vers le livre, qui reste "sans équivalent". J'ai voulu formuler cette démarche dans un court texte, et surtout la nommer. Non pas bien entendu dans la perspective de m'approprier ce nom, mais justement dans l'idée d'en faire un nom "commun". Nommer en cette circonstance, était un moyen de donner naissance à la chose. L'extraordinaire coïncidence qui a voulu que ce nom corresponde également à une divinité sans temple dans la religion romaine, et dont la fête tombait exactement le jour de la sortie du livre en librairie est encore inexplicable :-)

Vous avez publié sur le site, et dans un ouvrage collectif papier, le "petit traité" sur le lyber : pourriez-vous revenir sur les principaux points que vous développez ?

L'idée du lyber c'est la coexistence des supports (numérique et papier) pour un même contenu, et l'interactivité entre ces supports à l'avantage du livre. "À l'avantage du livre", parce que l'activité de lecture approfondie est encore l'exclusivité du livre, même si les marchands de ebooks et cybooks vantent les avantages de leur "produit" pour la lecture des malvoyants (ce qui me fait leur suggérer de les vendre désormais sur le réseau des opticiens plutôt que d'essayer de les placer en librairie où leur échec est cuisant) [depuis cet entretien, tous les vendeurs d'ebooks ont mis la clé sous la porte, ndlr]. Mais l'idée de shareware, de partage est aussi un moyen de constituer une communauté, de développer une attitude respectueuse (mot à la mode) à l'égard des lecteurs, en faisant le pari de la qualité de ce que nous diffusons. Qualité à court, moyen et long terme, qui fait que quel que soit le détour que le lecteur fera, il reviendra toujours au livre. Qu'est-ce qui a détourné le lecteur du livre ? L'édition a sa part de responsabilité, et ne peut invoquer la télévision, la Game boy etc., sans reconnaître que la multitude d'insanités qui encomrent les tables des librairies, relayées par une presse achetée par (ou vendue à) l'édition y est aussi pour quelque chose. Olivier Pujol, de Cytale

[placé en liquidation judiciaire, ndlr], lors d'une rencontre à la radio, a dit que l'idée de permettre aux lecteurs de lire un livre avant de l'acheter serait sans doute fatale à la librairie, bien plus que ne pouvait l'être le cybook qui, d'une certaine manière, considère que la librairie est une étape désormais négligeable dans la chaîne du livre. Je voudrais que l'on réfléchisse un instant à ce que cela sous-entend que le contenu des livres est tel qu'il vaut mieux le "cacher" pour le vendre ? qu'un livre une fois "lu" sur internet a épuisé ses potentialités ? que la bibliothèque est un concept dépassé ? qu'on ne peut offrir un livre qui nous a plu ? Je laisse les questions sans réponse... "A chacun sa vérité."

Le système que vous proposez, articulant la diffusion payante du livre en librairie et l'accès libre au texte sur internet, semble reposer en large partie sur la responsabilité d'une communauté de lecteurs : ne comporte-t-il pas un élément de nature utopique ?

Vous trouvez ? Il ne fait pas de doute qu'il n'y a pas de "lieu" pour un discours qui évoque la responsabilité d'une communauté de lecteurs ou alors dans une nouvelle de Philip K. Dick. Utopie ? Il n'empêche que cette utopie se réalise à moindre échelle. Il est vrai que le public des éditions de l'éclat est restreint. On peut estimer que nous avons une moyenne de 3000 lecteurs soit 5000 pour toute la francophonie, et on peut élargir à 10000 pour certains titres. Mais le noyau, le coeur ce sont ces 2 à 3000 personnes qui sont très présentes et se manifestent, en demandant à recevoir des catalogues, en écrivant pour telle ou telle information J'ai à ce jour un fichier de plus de 2400 noms, et près de 800 adresses email. Ce sont des gens qui ont demandé à être informé des parutions soit par catalogue, soit par mail. Ce sont ces mêmes gens qui achètent les livres de l'éclat et les consultent sur internet. Cette communauté, ce "groupe critique " pour reprendre la formule de Yona Friedman dans ses *Utopies réalisables*, existe bel et bien, et il semble qu'il soit relativement responsable, puisque je suis encore là pour vous en parler. Comment évolueront les choses, est une autre question. Le "danger" pour une structure comme l'éclat, ne vient pas du net ni de la gratuité, il vient de l'absence croissante d'information auprès du public (via les médias et la librairie). D'une certaine manière, le net peut même être une manière de répondre à ce danger, même s'il est hors de question, tant qu'existera un réseau libraire indépendant en France, de proposer aux internautes d'acheter les livres sur le site. Le net est une structure d'information qui peut, si nous gagnons cette "guerre", se substituer aux autres formes totalement sclérosées d'information qui nous sont proposées aujourd'hui. C'est sans doute cela la vraie utopie : penser que cette liberté de l'information pour laquelle la planète tout entière se bat depuis plusieurs siècles a abouti à ce magma médiatique, qui constitue un véritable danger pour l'avenir de la planète (voyez ce que peuvent faire les médias dans un conflit comme celui du Moyen-Orient, ou sur des questions comme l'insécurité en France, et les exemples, hélas, ne manquent pas), et imaginez qu'elle puisse prendre une forme nouvelle, dès lors qu'elle émane des acteurs eux-mêmes de l'événement. Chaos en perspective ? parce que les filtres ne fonctionneront plus ?

Pourriez-vous préciser les modalités pratiques de la mise en oeuvre : combien d'ouvrages actuellement disponibles via Internet sous forme de lyber ? Y a-t-il un impact régulier et quantifiable sur la vente en librairie des volumes papier ? Un impact en termes de visibilité et de développement éditorial ? Avez-vous une évaluation des usages du lyber par les internautes ?

Il y a actuellement 22 titres disponibles, et 5 en chantier pour les prochains mois. Il est très difficile d'estimer l'impact sur les ventes de volumes. C'est à la fois la question et pas la question. Etant donné l'invisibilité croissante de catalogues tels que celui de l'éclat dans la presse littéraire, l'impact de la présence sur internet est réel, mais bien plus sur le plan de l'information. C'est aujourd'hui, avec la présence en librairie, notre seul moyen d'information. C'est ce moyen qu'il faut développer, enrichir, "inventer". Montrer les couvertures ou permettre aux lecteurs de consulter un chapitre, une

table des matières, est certes déjà une bonne chose. Mais c'est une manière de se substituer à la presse et à une part de l'activité libraire. La question est de savoir si internet doit "reproduire", "cloner" certaines activités déjà existantes, ou "inventer" des formes nouvelles d'action en faveur de la lecture et du livre. Quant à l'usage que font les internautes, je ne peux pas non plus l'estimer. Il faudrait prévoir des pages spécifiques pour l'impression, mais encore une fois, ce n'est pas le problème. Quand vous offrez quelque chose, vous n'êtes pas tout le temps derrière celui à qui vous avez fait un cadeau pour savoir si ça lui plaît, s'il l'utilise tous les jours, une fois tous les deux jours, jamais, s'il le garde sur sa table de nuit, ou s'il l'a aussitôt relégué au fond du garage avec de vieilles bicyclettes. Dans le cas du lyber, le "don" est à la portée du lecteur, mais dès lors qu'il en prend possession, il en assume l'entière responsabilité. Il y a, bien entendu, cette dimension dans la notion de "don", telle qu'elle a pu être développée par Mauss, en particulier. Le don est aussi une manière de dire à l'autre qu'il est pris dans une relation, et qu'il doit, dans cette relation, être en mesure, à son tour, de "donner". C'est l'extraordinaire page de Michelstaedter dans *La Persuasion et rhétorique*, qui écrit que lorsqu'il entre dans un magasin pour acheter une marchandise, il aimerait que la relation puisse prendre une autre forme que celle, strictement marchande, "donner" de l'argent d'un côté, et recevoir en "don" l'objet dont il a besoin, mais "donner" dit-il, "c'est faire l'impossible". C'est une des pistes du lyber : faire l'impossible. Et Michelstaedter est aussi présent dans le petit traité, puisque c'est lui qui, à partir de son raisonnement sur les modes de verbe, nous a incité à poser la question : qui commence ? et à y répondre "contre toute raison".

Quelles sont vos analyses sur les questions de droit d'auteur et de propriété intellectuelle ? Quel est l'accord ou le contrat établi avec les auteurs qui ont accepté la mise à disposition de leurs textes sur internet ? Quel a été et quel est l'accueil des auteurs en général face à cette initiative ?

La propriété intellectuelle n'est pas incompatible avec la notion de gratuité. On a souvent tendance à l'associer exclusivement au "profit" qu'un auteur peut tirer de son activité intellectuelle. L'éclat est une structure trop minuscule pour que ce principe du lyber soit formalisé. La mise en lyber s'est toujours faite avec l'accord de l'auteur, et/ou du traducteur, mais il n'y a pas de rémunération de l'auteur pour la version gratuite en ligne. Les auteurs ont tous, sans exception, accepté ce principe. Au fur et à mesure des projets de lyber je contacte les auteurs et traducteurs et leur soumet le projet. Je ne l'ai pas fait d'un seul coup, parce que je voulais pouvoir montrer aussi aux auteurs comment le projet fonctionnerait, et j'ai commencé tout d'abord par des textes qui avaient déjà une version en ligne : *TAZ* d'Hakim Bey, par exemple, puis par des textes qui marchaient déjà très bien en librairie, comme *De la dignité de l'Homme* de Pic de la Mirandole, que je réimprime ce mois-ci pour la troisième fois malgré ou grâce à sa version lyber, ensuite selon les disponibilités, le temps, les suggestions, ou les demandes des auteurs eux-mêmes sans parler de l'anthologie *Libres enfants du savoir numérique* qui fut le premier lyber et dont les ventes (un petit millier) correspondent hélas à ce que l'on peut espérer aujourd'hui pour un tel ouvrage, qui une fois de plus a été quasiment passé sous silence par la presse (hormis deux trois mentions ici et là).

Justement, quel est l'écho rencontré par votre initiative dans la presse et les autres médias ?

Quasiment aucun, si l'on excepte des notes dans certains magazines en ligne (feu-Pow-wow, Chronicart, 19clics) et quelques mentions dans des articles plus généraux sur la question du livre et de l'internet dans *Libération*, signés pour la plupart par Frédérique Roussel. Ni la presse professionnelle (*Livres Hebdo*), ni aucun autre quotidien ou magazine, n'a signalé cette "expérience". Par contre les liens sont de plus en plus nombreux avec des sites d'auteurs, de recherche, etc.

Quels sont les réflexions générales que vous inspire la situation actuelle de l'internet francophone, tout particulièrement son utilisation pour la diffusion des contenus et du savoir ?

Je ne suis pas assez "branché" pour vous répondre. J'ai visité quelques sites de confrères, et l'on sent bien que nous sommes un peu comme les singes de 2001 de Stanley Kubrick face à un monolithe tombé du ciel, de la recherche militaire dans la sphère publique. D'autres éditeurs ont repris le terme lyber, pour la mise en ligne de titres de leur catalogue selon le même principe. Les éditions Agone, à Marseille, par exemple. On est dans une perspective assez semblable à la mienne. Deux, trois dingos, qui font ce qu'ils veulent, quand ils veulent, où ils veulent, en bidouillant, et sont prêts à mourir pour ces "idées, filles du long désir" (Mallarmé), dès lors qu'elles leur passent par la tête. Heureusement, et contrairement à Mallarmé, nous ne sommes pas (encore) morts ! On pourra parler d'une prochaine étape lorsque des structures éditoriales plus importantes feront le pas. J'avais cru que les éditions Denoël, qui ont autorisé la mise en ligne gratuite et intégrale du livre de Laurent Chemla, *Confessions d'un voleur*, seraient les premières à avancer dans ce domaine. Ce n'est pas "encore" le cas.

Quels sont les perspectives de développement actuels du projet ?

Le petit traité plié en dix sur le Lyber avait comme sous-titre : "il n'y aura pas de grand traité ". Aussi les perspectives de développement sont assez simples : tenir mes promesses et faire en sorte que de plus en plus de livres de l'éclat soient disponibles sur le site des éditions. D'un point de vue économique, on ne peut pas dire que cette disponibilité des textes nuise au chiffre d'affaires de la maison d'édition, toujours très bas, et toujours aussi stable que je peux l'être moi-même. Je constate toutefois que certains textes qui n'avaient pas du tout marché lors de leur parution en librairie, et qui végétaient depuis quelques années, ont trouvé un public plus large (un peu plus large) à partir de la diffusion du contenu sur internet. Je constate également que certains textes qui marchaient très bien en librairie continuent de bien marcher malgré ou grâce à leur disponibilité sur internet. Je constate encore que le site est visité très régulièrement et que les visiteurs semblent relativement à l'aise quand ils écrivent pour recevoir des informations sans parler des messages d'encouragement et de soutien, qui sont nombreux. Je ne suis pas en mesure, comme je vous l'ai déjà dit, de savoir quel est l'impact de cette disponibilité des textes sur les ventes. Le lyber est une démarche singulière. Je ne sais pas quelle forme elle peut prendre chez d'autres éditeurs, ou dans d'autres domaines (elle est elle-même "reprise" et adaptée d'autres domaines de la culture, comme la musique, ou les logiciels libres). Je cois savoir que la communauté scientifique (ou certains secteurs de la communauté scientifique) n'ont pas attendu le lyber pour penser la gratuité dans la circulation de leurs "recherches" La question est de savoir s'il en sera de même concernant leurs "découvertes"...

Post-scriptum :

Entretien recueilli par Bernard Gauthier en 2001.

[Site web des éditions de l'éclat](#)